



**L'an deux mil vingt et un, le mardi 3 mars à 18h**, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents :** Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, André VEYRAT, Marie-Odile ANTIGNAC, Anne BOUDES, Benoît BELTRA, Camille COMIN, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Guy MOUCHERAUD, Pascal PATE, Audrey PREGET, Xavier VERGNES.

**Absent excusé :** Pascal THEVENIAUD.

Madame Marie-Odile ANTIGNAC est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

**Pacte de gouvernance de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault :**

Monsieur le Maire explique aux conseillers qu'après chaque renouvellement des conseils municipaux, il convient de prendre une délibération sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et les EPCI. Ce pacte a pour objet de formaliser le mode de fonctionnement politique de la Communauté de Communes au travers du rôle et de l'articulation de ses différentes instances.

Voté à l'unanimité.

**Modification des statuts de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault :**

Monsieur le Maire explique qu'il convient de débattre sur la modification des statuts de la Communauté de Communes. Celle-ci a pour objet d'exercer en lieu et place de ses communes membres, des compétences obligatoires et des compétences supplémentaires. Le Conseil Communautaire invite les communes à se prononcer sur les modifications statutaires en projet dans leurs dispositions relatives aux compétences de l'établissement. Ces modifications n'engendrent aucun impact en terme de coût ou de charges pour les communes.

Voté à l'unanimité.

**Vente d'un morceau de parcelle à l'entreprise TDF :**

Monsieur le Maire rappelle que l'entreprise TDF prévoit l'édification d'une antenne de téléphonie mobile sur un terrain communal route de Vendémian. Jusqu'à présent, TDF payait une location à la commune mais ils nous proposent l'achat d'un morceau de ce terrain (environ 25m<sup>2</sup>) pour l'implantation du poteau, l'extension électrique et l'électrification du terrain seront faits à leur charge. L'opérateur Orange s'est positionné sur ce projet qui devrait démarrer rapidement.

Voté à l'unanimité.

**Autorisation achats d'investissement :**

Monsieur le Maire explique que suite à la fermeture de la perception de Gignac et dans le cadre de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, Monsieur Lebrun de la Direction des finances publiques a été nommé Conseiller Aux Décideurs Locaux (CDL) sur le secteur de Gignac afin de nous apporter des conseils notamment en matière budgétaire, financière et fiscale et de nous accompagner dans la mise en place des réformes. Cette personne est venue se présenter en mairie et nous a expliqué que nous pouvons régler 25% du montant des investissements de l'année précédente avant même le vote du budget primitif en faisant apparaître sur simple délibération les dépenses d'investissement prévues.

Monsieur le Maire propose de lister ces projets d'achat pour acquérir le plus rapidement possible ce matériel indispensable pour l'entretien de notre commune.

Voté à l'unanimité.

**Point vaccination :**

Comme expliqué lors du précédent conseil municipal, toutes les personnes de plus de 75 ans ont été contactées par le CCAS. Pour les personnes ne disposant pas de moyens de locomotion, un rendez-vous a été pris par la mairie et elles ont été accompagnées jusqu'au centre de vaccination de Gignac. Quelques personnes ont pu être vaccinées à l'EHPAD grâce à quelques doses supplémentaires.

### **Point EHPAD :**

Tous les résidents de l'EHPAD ont été vaccinés sauf les 9 personnes qui ont été contaminées par la Covid. Ils ne recevront donc qu'une seule dose début Avril avec les 4 nouveaux résidents qui viennent de rentrer et qui souhaitent également se faire vacciner.

Concernant le personnel, 8 d'entre eux ont été vaccinés et quelques autres souhaitent le faire également lors de la prochaine campagne de vaccination.

Suite au 2<sup>ème</sup> test PCR réalisé sur l'ensemble du personnel et des résidents, tous les tests sont revenus négatifs.

### **Point travaux :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil les projets de travaux déjà débattus :

- Le revêtement en enrobé de la place de la mairie allant du pont de l'Aurelle jusqu'à l'ancienne poste,
- L'achat d'un nouveau jeu d'enfant à l'aire de jeux à côté du stade,
- Le revêtement du citystade,
- Le projet d'implantation de nouvelles caméras de vidéosurveillance aux différentes entrées du village, à proximité de l'école et le remplacement de celles, trop vétustes, du terrain Lonjon.
- Le projet de mise en sécurité de la route de l'Apparition a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de la DETR.
- L'entreprise Carceller a élué les platanes.
- La pose des panneaux indiquant le cabinet para médical a été effectuée par nos agents,
- Une campagne de rebouchage de trous sur la voirie est en cours,
- Une étude de sol va être effectuée sur la parcelle du terrain des Moulines en vue de la vente aux enchères,

Monsieur le Maire propose au conseil de réfléchir sur l'acquisition de la voirie des lotissements des Olivières et de l'Ermitage. Après en avoir débattu, il est décidé par le conseil que l'acquisition pourra se faire dans les conditions suivantes :

- Que les travaux des habitations soient terminés,
- Que les enduits des murs de clôture donnant sur le domaine public soient réalisés,
- Qu'un état des lieux soit établi entre la commune et l'association du lotissement
- Que les constructions respectent le cahier des charges du lotissement et soient conformes à celui-ci.

Un courrier a été distribué dans les boîtes aux lettres de la commune expliquant les nouvelles consignes de tri depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021.

### **Point financier :**

L'adjoint délégué aux finances fait un point financier.

Concernant les subventions aux associations, il propose de reconduire les mêmes montants que l'année précédente aux associations qui nous ont fait parvenir leur dossier.

Adopté à l'unanimité.

Mr Fernandez explique que nous avons autofinancé des travaux, notamment deux renforcements électriques, alors que nous avions prévu de faire un emprunt pour les financer. Afin de rééquilibrer le budget, et après l'avoir étudié avec Mr Lebrun, Mr Fernandez propose de contracter un prêt de 100 000 euros au taux exceptionnel de 0,66%, les fonds seront débloqués en 2021 et le remboursement ne débutera qu'en 2022 puisque cette année nous finiront le remboursement de deux emprunts.

### **Point SIVU :**

Madame Marie-Odile ANTIGNAC fait le point sur le fonctionnement de l'école durant la crise sanitaire. Elle précise qu'un conseil d'école aura lieu le 18 mars 2021 et qu'un conseil syndical sera bientôt prévu pour préparer le budget 2021.